

Communiqué de presse

La SATT Conectus Alsace passe avec succès l'évaluation à trois ans, et reçoit 18M€ de l'Etat pour appuyer sa stratégie de croissance au bénéfice de la compétitivité des entreprises.

Strasbourg, le 9 Mars 2015 - La SATT Conectus Alsace, première Société d'Accélération du Transfert de Technologie créée en France, a été évaluée à l'instar des quatre autres SATT de la vague A après une première période de trois ans d'activité.

Au terme de cette évaluation, qui s'est avérée très positive, l'Etat a renouvelé sa confiance à la SATT Conectus Alsace et a décidé de lui octroyer une dotation de 18M€ pour appuyer sa stratégie de croissance sur la période 2015 – 2017. Ce financement est un signal fort, une reconnaissance de la qualité du travail fourni et des résultats obtenus en regard des objectifs initiaux.

Après une première période de trois ans d'activité, la SATT Conectus Alsace affiche un bilan qui pour l'essentiel dépasse les objectifs initialement fixés. Avec plus de 9,4M€ engagés sur 37 projets de maturation, 28 licences concédées à des entreprises, 10 licences concédées à des start-up, et plus d'un million d'euros de revenus issus de la Propriété Intellectuelle, la SATT Conectus Alsace confirme sa capacité à accélérer le transfert de technologie et à constituer une source de compétitivité pour les entreprises.

Au-delà des éléments chiffrés de ce bilan indiquant que Conectus Alsace a pleinement atteint ses objectifs, la bonne intégration de la SATT Conectus Alsace dans son écosystème territorial, la forte simplification du paysage régional de la valorisation et la qualité de la relation entre Conectus Alsace et ses établissements actionnaires ont également été soulignés.

Les perspectives pour la période 2015 – 2017, en regard de ce bilan et du volume d'activité actuel, sont très positives, et la trajectoire de croissance est claire. L'Etat a ainsi décidé de soutenir cette croissance en accordant une enveloppe de 18M€ pour la seconde tranche de financement.

« Nous sommes très heureux de cette décision, qui constitue pour nous une très belle reconnaissance du travail accompli, et un encouragement fort pour poursuivre nos efforts dans l'atteinte de nos objectifs, au service de la compétitivité de nos entreprises », souligne Nicolas Carboni, Président de Conectus Alsace. « Ce bilan, très positif, résulte bien évidemment de l'excellence de la recherche menée sur le territoire, de l'engagement et de la compétence de nos équipes, mais aussi du soutien et de la qualité de nos relations avec nos établissements actionnaires et nos partenaires sur le territoire. Je pense que cette dynamique collective est pour beaucoup dans nos résultats, et nous continuerons demain à nourrir ces partenariats pour soutenir notre développement et notre capacité à constituer un puissant outil de développement économique, pleinement intégré à son écosystème ».

A propos de Conectus Alsace

Conectus Alsace fut la première SATT (Société d'Accélération de Transfert de Technologies) à voir le jour en France dans le cadre de l'Appel à Projets du Programme des Investissements d'Avenir.

Financée à 100 % par l'Etat sur le Fonds National de Valorisation dont l'opérateur est l'Agence Nationale de la Recherche, elle opère sous statut de droit privé, avec pour actionnaires : l'Université de Strasbourg, le CNRS, l'Université de Haute-Alsace, l'Inserm, l'INSA de Strasbourg, l'ENGEES et la Caisse des Dépôts et Consignations qui porte la participation de l'Etat. Ses activités s'organisent autour de l'investissement dans la propriété intellectuelle, la maturation des technologies et le licensing, ainsi qu'autour de la gestion des contrats de recherche partenariale et de la vente de prestations de services dans le domaine de la recherche partenariale et du transfert de technologie.

www.conectus.fr

<http://conectlabs.conectus.fr>

CONTACTS PRESSE

Conectus Alsace

Emilie Denat-Turgis

Chargée de communication

emilie.denat@satt.conectus.fr

+33 3 68 41 12 79